



94120 Fontenay sous-Bois

☎ [01 48 76 26 73](tel:0148762673)

Site : <http://lyceepicasso.org>

FICHE ADMINISTRATIVE  
**INSCRIPTION EN CLASSE DE TERMINALE 2026-2027**  
**Retour des livres (salle 14)**  
**Procédure de réinscription (bureau Mme Djebnoun)**

**1) Rapporter tous les manuels scolaires en salle 14 selon le planning établi ci-après.**

**Merci d'apporter votre carnet de correspondance**

**2) Rendre au CDI les livres et documents empruntés.**

En cas de non restitution, chaque livre sera facturé selon le prix précisé sur le bon d'attribution ou le coût du remplacement pour le livre du CDI: espèces ou chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Picasso.

*Un manuel peut être conservé pour les épreuves anticipées du bac (caution de 25€/livre par chèque à l'ordre agent comptable lycée Pablo Picasso lors du ramassage de vos manuels)*

**2) Se présenter dans le bureau de Mme Djebnoun CPE, avec les documents ci-dessous :**

- La « fiche de renseignements et d'étude de droit automatique à la bourse » vérifiée, signée et éventuellement corrigée en rouge (RIB pour les boursiers)
- La « fiche infirmerie » **(recto verso)** complétée et signée par les responsables légaux et l'élève.
- La fiche pédagogique complétée
- 1 photos d'identité **récente** avec nom prénom et classe de l'année prochaine au dos
- Attestation de recensement pour les élèves de **nationalité française** qui ont eu 16 ans mais qui ne l'ont pas fourni en cours d'année.
- En cas de divorce récent des parents, fournir la copie du jugement qui stipule le **lieu de résidence principal de l'élève, et l'autorité parentale.**
- En cas de séparation récente des parents, fournir un courrier signé des deux parents fixant le domicile de l'élève.
- Le dossier de la demi-pension complété (joindre un RIB et l'attestation CAF) : cf site du lycée.
- Participation facultative : un chèque de 10 euros à l'ordre du Foyer Socio-éducatif avec le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

**4) RETOUR LIVRES : les manuels conservés pour les épreuves anticipées du bac pourront être restitués dès la fin des épreuves, à l'Intendance et IMPERATIVEMENT le 08/07 au plus tard**

Mardi 09/06	Mercredi 10/06	Jeudi 11/06	Vendredi 12 juin
1STMG1 15h30	1STMG3 8h	1C 14h	1E 14h
1STMG2 16h30	1A 9h 1B 10h30	1D 15h30	1F 15h30

**FIN DES COURS LE VENDREDI 5 JUIN 2026 18h**